

Comptes consolidés

Rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2022

Les comptes consolidés présentés portent sur l'exercice 2022. Ils comprennent les 4 entités suivantes :

- Centre National d'Evaluation de Photoprotection (CNEP) ;
- CIDECO ;
- Clermont Auvergne innovation (CAI) ;
- Université Clermont Auvergne (UCA)

Les comptes de l'établissement composante de l'UCA, INP Clermont Auvergne, ne sont pas compris dans le groupe.

En revanche les comptes de sa fondation universitaire sont pris en compte dans la consolidation.

La consolidation a été réalisée conformément à l'instruction du 3 avril 2008 (NOR : BUD R 08 00017 J BOCP) relative aux comptes consolidés dans les établissements publics nationaux modifiée par la note n°2018-10-3642 du 8/11/2018.

Elle a été audité par le collège des Commissaires aux comptes qui a rendu son rapport.

I - PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux faits marquants de l'UCA :

Plusieurs projets structurants ont émergé en 2022.

- Après une période probatoire, le Projet « Cap 2020-25 » a été définitivement validé par décision du Premier ministre n°2022-SESRI du 22 mars 2022.

Ce projet piloté par l'Université Clermont Auvergne associe des établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche du site Clermontois (SIGMA Clermont, VetAgroSup, AgroParisTech, Ecole nationale d'architecture, CNRS, INRA, IRSTEA, INSERM), de nombreux acteurs socio-économiques et des collectivités territoriales. Il avait fait l'objet d'une convention de préfinancement entre l'Etat, l'ANR et l'UCA signée le 13 avril 2017 octroyant 5 M€ à l'université pour mener le projet puis d'une convention d'aide attributive signée le 29/12/2017 octroyant un financement de 40 M€ dont 29,9 M€ pour l'initiative et 10,11 M€ pour les 3 labex CLERVOLC, IMOBS3 et IDGM+.

La convention de dévolution signée le 31 mars 2022 transfère une dotation non consommable de 356,88 M€ à l'établissement qui se décompose comme suit :

- ✓ LABEX : 74,12M€
- ✓ PIA 1 : 45 M€
- ✓ PIA2 : 237,78 M€

Un 1^{er} transfert définitif a été effectué le 1^{er} avril 2022 à hauteur de 321,1 M€ ; il est rémunéré au taux de 3,413% (PIA 1 et LABEX) et 2,946% (PIA 2). les intérêts sont versés par l'Etat chaque trimestre au *pro rata temporis* de la période écoulée.

Un 2nd transfert définitif de 35,69 M€ soumis à l'avis favorable du comité de pilotage de l'action et du Secrétaire général pour l'investissement sera versé si l'INP Clermont Auvergne est pleinement intégré à l'Université Clermont Auvergne avant la fin de l'année 2023. Les intérêts générés par ce 2nd transfert sont versés par l'ANR de manière semestrielle au même taux que le 1^{er} versement.

La dotation non consommable a été inscrite au bilan en compte d'avance de l'Etat pour le montant attribué de façon pérenne. Les intérêts de cette quote-part sont comptabilisés à l'avancement conformément aux modalités

de comptabilisation des financements soumis à conditions. Les intérêts relatifs à la quote-part de dotation non dévolue sont également enregistrés à l'avancement.

- Les projets financés dans le cadre du Plan de relance :

L'établissement a obtenu 4,5 M€ au titre du Plan de relance pour financer la réhabilitation de deux bâtiments (le PAC : 2,85 M€ et le Manège : 1,64 M€). Ces crédits s'inscrivent dans le cadre du Plan Economie d'Energie des Campus 2030 (PEEC 2030).

- ✓ Au titre de l'appel à projet Pôle universitaire d'Innovation (PUI), la coordination territoriale portée par l'UCA a obtenu un financement de l'ANR 2,5 M€ qu'elle va affecter autour de la thématique scientifique commune « concevoir des modèles de vie et de production durables ».
- ✓ La construction du Learning Center est une opération de 25,85 M€ démarrée en 2018 ; elle est financée à hauteur de 1,3 M€ par l'Etat et 13,3 M € par les collectivités territoriales.
- Le contrat de plan Etat-Région a été signé le 10 novembre 2022 ; il concerne notamment plusieurs opérations relevant du domaine des projets scientifiques et techniques et de celui de la vie étudiante et des structurations de sites.
- Les accords avec la filiale Clermont Auvergne Innovation :

Par convention signée le 7 avril 2022, l'université Clermont Auvergne a délégué à CAI ses activités relevant de l'exploitation des brevets et licences et de la commercialisation de ses activités de recherche. Les activités de CAI s'articulent également autour du transfert de technologie, de la création et de l'accélération d'entreprises et de technologies innovantes. Elle accompagne les laboratoires de recherche du territoire dans la recherche de partenaires.

Les principaux faits marquants de CAI :

La principale évolution de l'exercice a été la signature de la convention entre l'UCA et CAI, préalablement validée par la DGRI. Elle précise les missions déléguées par l'UCA jusqu'au 31 décembre 2025 date de fin de la convention.

Le second point est l'abandon du solde de la créance détenue par l'EPIC Bpifrance sur son compte courant d'associés : 2.154 K € ; d'un montant de 17,2 M € à l'origine, elle a fait l'objet, depuis 2018, d'abandons successifs sous réserve de « meilleure fortune ».

Les principaux faits marquants de CIDECO :

Les projets de R&D réalisés en interne par la société en 2022 ont été portés à l'actif au 31/12/2022 pour 119.48 K€. Ils seront amortis à compter du 01/01/2023.

II - PRESENTATION DU GROUPE

Le périmètre de consolidation comprend les entités suivantes :

Sociétés	Activités	Exercice 31/12/2021		
		Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE (Entité consolidante) 49, boulevard François Mitterrand 63001 CLERMONT-FERRAND	Formation et recherche	Mère	100,0%	100,0%
SA CNEP 25, avenue Blaise Pascal 63170 AUBIERE SIREN : 341 151 728	Recherche-développement et autres sciences physiques et naturelles	IG	100,0%	100,0%
SAS CIDECO 2, avenue Blaise Pascal 63170 AUBIERE SIREN : 827 456 195	Analyses, essais et inspections techniques	IG	100,0%	100,0%
SAS CLERMONT AUVERGNE INNOVATION 28, place Henri Dunand 63001 CLERMONT-FERRAND SIREN : 793 372 525	Recherche-développement et autres sciences physiques et naturelles	IP	64,8%	64,8%

Entité consolidante :

L'Université Clermont Auvergne (UCA) est un Établissement Public Expérimental (EPE) à caractère scientifique culturel et professionnel créé en 2020 suite à l'intégration d'un INP composé de 3 écoles d'ingénieurs (Sigma, Polyteche et ISIMA).

Il est membre et chef de file d'une association d'établissements présents sur le site composée de : 5 autres établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (Sigma, l'ENSACF, Vetagro Sup, l'ESC et l'ESACM), 4 organismes de recherche (INRA, IRSTEA, CNRS et INSERM) et le CROUS.

Le site rassemble environ 40 000 étudiants.

L'UCA réunit sur une quinzaine de sites :

- 35 666 étudiants dont 5 167 étudiants internationaux et 808 doctorants ;
- 3 432 personnels, dont 1992 enseignants-chercheurs et enseignants et 1440 personnels techniques et administratifs ;
- 38 laboratoires ;
- 6 divers autres structures de recherche dont 3 fédérations de recherche.
- 6 chaires ;
- 4 centres internationaux de recherche ;
- 6 campus répartis dans la région auvergnate : Clermont-Ferrand, Aurillac, le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins et Vichy ;
- 6 instituts :
 - o Clermont Auvergne INP ;
 - o Institut Universitaire de Technologie (IUT Clermont Auvergne) ;
 - o Institut Droit, Économie, Management ;
 - o Institut Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales ;
 - o Institut des Sciences ;
 - o Institut Sciences de la vie, santé, agronomie, environnement.
- 5 écoles doctorales ;
- 173 formations ;
- 7 Graduate Tracks ;
- 535 accords de partenariats en Europe et dans le monde.

Filiales intégrées :

- **La société CIDECO** a été créée fin 2016 par l'Université Clermont Auvergne. Le capital de CIDECO est détenu à

100 % par l'UCA. La société a fait l'objet d'une augmentation de capital de la part de l'UCA de 120 K€ en 2019.

- **La société CNEP** a été créée en 1987 par l'Université Clermont Auvergne. Le capital de CNEP est détenu à 94.17% par l'UCA.
- La participation au sein de **la société CAI** (ex SATT GRAND CENTRE) est passée de 16,25% à 64,80% au cours de l'exercice 2019. Elle n'a pas été modifiée depuis cette date.

Enfin, les participations minoritaires (participations inférieures à 20 %) détenues dans d'autres structures ne font pas partie du périmètre de consolidation.

Date d'arrêt et durée d'exercice

Les entités du groupe ont toutes arrêté leurs comptes sociaux en date du 31/12/2022.

La durée des exercices pour les quatre entités du Groupe a été de 12 mois.

III - PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de l'université sont établis conformément au Recueil des Normes Comptables des Etablissements Publics (RNCEP) pour les comptes sociaux.

Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés. Soit en application du règlement comptable CRC 99-02 ainsi que l'instruction codificatrice n°08-017-M9 du 3 avril 2008, à l'exception des deux dérogations suivantes à ce référentiel, en conservant les règles issues du RNCEP précité, qui permettent de donner une image homogène des comptes consolidés pour le lecteur des comptes annuels de l'université :

- Résultat exceptionnel : Plus aucune opération n'est comptabilisée en résultat exceptionnel. Une comptabilisation en produits et charges d'exploitation est réalisée selon la nature de la dépense ou de la recette.
- Corrections d'erreurs : Les corrections d'erreurs sont comptabilisées conformément à la Section 4 « Corrections d'erreurs » de la norme 14 du RNCEP précité, à savoir qu'une correction d'erreur d'un exercice antérieur ne doit pas impacter le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte et doit être imputée en report à nouveau.

Changement de méthode :

Néant

IV - SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE :

IV.1- SITUATION FINANCIERE DU GROUPE :

La ventilation des recettes d'exploitation (chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation) du Groupe se présente comme suit :

(en K€)	31/12/2022	31/12/2021	Variation	Var. %
Dotation annuelle du Ministère	255 219	247 261	7 958	3,22%
Autres financements publics	27 380	24 855	2 525	10,16%
Collecte taxe d'apprentissage	178	904	-727	-80,37%
Droits universitaires	4 774	5 036	-262	-5,21%
Prestations de formation continue et VAE	12 162	11 827	335	2,83%
Prestations de recherche (hors intra groupe)	3 723	4 456	-734	-16,46%
Redevances de brevets	0	129	-129	-100,00%
Prestations diverses	11 102	10 605	498	4,69%
Quote-part de subv d'invest et neutralisation des amortissements	11 222	12 790	-1 568	-12,26%
Reprises des amortissements et transfert de charges	100	159	-59	-37,29%
Production immobilisée (dont frais de R&D)	130	322	-192	-59,72%
Production stockée	764	49	715	1470,47%
Total en K€	326 753	318 392	8 361	2,63%

Les variations les plus significatives concernent les hausses des subventions perçues par l'université ainsi que les hausses de la production stockée qui s'expliquent essentiellement par la comptabilisation des stocks d'ouvrages des Presses Université Blaise Pascal (+ 603K€) , par la hausse de la production stockée de CAI (+107 K€) et celle de CIDECO (+ 50 k€).

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 28.96 M€ ; il a progressé de 3.12 M€ par rapport à 2021. Il se répartit comme suit en contributif :

(en K€)	31/12/2022	31/12/2021	Variation	Var. %
CAI	227	165	62	37%
CIDECO	2 126	1 215	912	75%
CNEP	877	875	1	0%
UCA	25 735	23 589	2 145	9%
Total en K€	28 964	25 844	3 120	12,07%

Il représente 8.9% des produits d'exploitation (contre 8.1% en 2021).

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 319 M€. Elles ont progressé de 18 M€ par rapport à 2021 ; les hausses concernent les charges de personnel (+11.48 M€) et les charges externes (+9 M€).

Evolution des charges d'exploitation :

(en K€)	31/12/2022	31/12/2021	Variation	Var. %
Achats consommés	142	130	12	9,24%
Charges de personnel	246 663	235 179	11 484	4,88%
Charges externes	39 573	30 581	8 992	29,40%
Autres charges d'exploitation	9 150	9 951	-801	-8,05%
Impôts et taxes	3 245	3 285	-40	-1,22%
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	20 250	21 912	-1 661	-7,58%
Total des dépenses d'exploitation	319 023	301 037	17 985	5,97%

Evolution des charges de personnel par entité :

	2022	2021	Var. brute	Var. %
CIDECO	1 378	868	510	58,76%
CAI	833	722	111	15,37%
CNEP	877	829	48	5,79%
UCA	243 575	232 760	10 815	4,65%
Total des charges de personnel	246 663	235 179	11 484	4,88%

Les charges de personnel représentent 77.32 % des dépenses d'exploitation.

Le résultat financier s'élève à 1.07 M€. (+ 213 k€ par rapport à 2021).

Les produits financiers comprennent notamment :

- Pour CAI : le solde de l'abandon de créances de BPIFrance : 1 396 K€ en 2022 . En 2021, il s'élevait à 1 296 K€ .
- Pour l'UCA, CIDECO et CNEP : les intérêts des produits de placement.

Les charges financières comprennent essentiellement les intérêts des emprunts de l'UCA et de CIDECO : 388 k € (dont UCA : 381 K€ au titre du PPP Campus Prometteur et de l'avance INTRACTING)

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 346 K € :

(en K€)	2022
CAI	74
CIDECO	164
CNEP	227
UCA	-120
Total	346

Le résultat net du groupe :

Les contributions des entités du Groupe au résultat net sont les suivantes :

(en K€)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
CIDECO	345	-4	349
CAI	769	794	-25
CNEP	-30	-7	-23
UCA	8 061	17 791	-9 731
Résultat net (part du groupe)	9 145	18 575	-9 429

Le bilan consolidé :

Au 31 décembre 2022, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 774.37 M€, dont 359 M€ de fonds propres (part du groupement uniquement) .

Tableau des capitaux propres du groupe au 31/12/2022

(en K€)	31/12/2022	31/12/2021	Variation	Var. %
CIDECO	676	331	345	104,45%

CAI	2 165	1 396	769	55,07%
CNEP	1 402	1 358	45	3,31%
UCA	354 827	352 379	2 449	0,69%
Total des capitaux propres	359 071	355 463	3 608	1,01%

La progression des capitaux propres provient de l'augmentation des réserves consolidées (+16.8 M€), les financements de l'actif de l'UCA ayant diminué de 3,8 M€ et le résultat consolidé de 9,4 M€.

L'endettement s'élève au 31/12/2022 à 332.54 M€ ; il est composé principalement des dettes financières de l'UCA qui a inscrit dans ses comptes en 2022, l'avance de l'ANR au titre de la dotation non consommable du PIA SITE (321,2M€). Il comprend également le capital restant dû au titre du financement du contrat de partenariat Campus Prometteur (10,89 M€) et du dispositif INTRACTING (0,13 M€).

Le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 116,1 M€ contre 113,2 M€ au 1^{er} janvier 2022 (soit + 2,9 M€).

Variation de trésorerie (en K€)	CAI	CIDECO	CNEP	UCA	Total
Trésorerie de clôture	1 141	732	635	113 591	116 100
Variation de trésorerie	-653	+291	+123	+3 154	+2 916

IV.2 – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'activité Recherche à l'UCA :

La labellisation I-SITE obtenue en 2022 a concrétisé la reconnaissance de l'excellence de la recherche sur le site clermontois. Elle a renforcé la création des 4 centres internationaux de recherche (CIR)

- CIR 1 : Agro-écosystèmes durables dans un contexte de changement global
- CIR 2 : Systèmes et services innovants pour les transports et la production
- CIR 3 : La mobilité personnalisée comme facteur-clé de la santé
- CIR 4 : Risques naturels catastrophiques et vulnérabilité socio-économique

Selon le rapport d'activité de l'Université Clermont Auvergne de l'exercice 2022, l'UCA a signé au cours de l'exercice 291 contrats de recherche, 1 contrat de licence et 2 avenants de contrats de licence issus de CAI , 131 accords de confidentialités spécifiques à l'animalerie.

Les types de contrats signés sont les suivants :

- 62 collaborations de recherche
- 26 CIFRE - Conventions industrielles de formation par la recherche
- 17 accords de consortium
- 71 prestations de services dont 66 sur les plateaux UCA Partner
- 14 partenariats
- 33 accords de confidentialités (NDA)
- 11 contrats de transferts de matériels MTA
- 50 cessions de droits
- 2 contrats de mécénats

Ces contrats représentent 4.21 M€ HT de ressources financières.

Les contrats en gestion UCA PARTNER ont généré un total de 0.22 M€ (44 prestations de services externes).

Un plateau UCA PARTNER a réalisé pour un laboratoire de l'UCA 104 prestations internes pour un montant de 0.14 M€

S'agissant de la valorisation et du transfert technologique des contrats de recherche,

- 13 déclarations d'invention ont été signées et enregistrées en 2022 ;
- 3 logiciels ont fait l'objet d'un dépôt à l'APP en 2022.

Neuf brevets ont été déposés en 2022 (en 2021, 12 avaient été déposés; en 2020 : 3 et en 2019 : 9)

Parmi les projets structurants obtenus, l'université a obtenu en 2022 le label « Science avec et pour la société » (SAPS) dans le cadre du projet SAPSAU (Science avec et pour la société en Auvergne), porté par l'EPE UCA.

Ce projet a pour objet :

- De rendre les sciences et leurs enjeux accessibles aux citoyens en lien étroit avec la politique scientifique de site portée par l'UCA ;
- De restaurer la confiance des citoyens dans la science ;
- D'accompagner dans une démarche de dialogue science et société, la recherche participative pour faire face aux défis sociétaux et aux enjeux environnementaux mondiaux.

Dans le cadre de la création des Pôles Universitaires d'Innovation (PUI), l'UCA a obtenu 2.5 M€ pour « concevoir des modèles de vie et de production durables » en lien avec les enjeux sociétaux actuels. Ce projet structurant mobilise l'ensemble des acteurs et des partenaires du site Clermont Auvergne.

Les dépenses de l'UCA affectées à l'activité de recherche en 2021 se sont élevées en crédit de paiement (CP) à 94 M€ et 93 M€ en autorisation d'engagement (AE).

Dépenses par destination (en K€)	Personnel		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Recherche universitaire	77 662	77 662	11 843	11 082	3 744	5 225	93 250	93 969
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	24 782	24 782	3 610	3 232	1 588	2 326	29 979	30 339
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	8 385	8 385	549	483	151	157	9 085	9 025
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	7 843	7 843	1 076	983	721	598	9 640	9 423
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 788	3 788	892	1 025	232	867	4 912	5 679
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	18 607	18 607	2 380	2 172	114	115	21 101	20 894
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	14 258	14 258	3 337	3 188	938	1 163	18 533	18 609

Montants issus du tableau des dépenses par destination et des recettes par origine annexé au compte financier 2022

CIDECO :

Un crédit impôt recherche de 210 K€ a été comptabilisé pour l'année 2022.

Les projets R&D immobilisés sont les suivants :

SHM : Monitoring des structures : 104,75 k€ : il permet d'identifier l'état de dégradation des structures et des ouvrages en service à partir des résultats d'auscultations au moyen de contrôles visuels et d'essais non destructifs et destructifs.

GBPIM : Gestion du patrimoine et Maquette numérique : 11,46 K€ : système permettant d'informer les gestionnaires et les utilisateurs sur les stratégies optimales de maintenance et les pistes de réduction des consommations énergétiques.

MAT : Béton Précontraint : 3.27 K€ ; il permet l'optimisation de la conception des ouvrages BP.

Les projets de R&D réalisés en interne par la société et portés à l'actif au 31 décembre 2022 s'élèvent à 344 K€ ; ils sont amortis sur une durée de 5 ans. Au 31/12/2022, leur valeur nette comptable s'élève à 131 K€.

CNEP :

Le crédit d'impôt recherche calculé pour l'exercice s'élève à 227 K€.

En 2022, le CNEP a démarré 2 actions du Plan de Relance dans le cadre de Simatlab avec un jeune docteur (action 4) et une jeune ingénieure de Sigma (action 3). Le premier sujet porte sur les propriétés d'auto-cicatrisation de TPE styréniques : Vieillessement, fabrication additive et caractérisation multi échelle. Le second sujet concerne l'étude d'ionomère fluoropolymère copolymère en membrane d'échange de proton, à l'état initial, avant et après usage, avec l'impact de la fluoration surfacique de la membrane.

Depuis septembre 2022, l'entreprise accueille un étudiant M2 Chimie de l'UCA en contrat de professionnalisation. Le sujet porte sur l'étude de l'effet de la longueur d'onde UV sur les mécanismes de photo-oxydation de polymères.

Clermont Auvergne Innovation :

Le Crédit impôt recherche de cette filiale comptabilisé en 2022 s'élève à 80 K€.

Les faits marquants de l'exercice 2022 concernent essentiellement l'offre Clermont Auvergne Deeptech : Ce programme consiste en l'accompagnement des projets de création de start-ups innovantes DEEPTech notamment issues des laboratoires de recherche : détection des projets de création, incubation, démarrage et accélération de la start-up.

En 2022 CAI a proposé 4 dossiers de création de Startup Deeptech ; elle a géré 8 dossiers d'incubation ; 2 Appels à Manifestation d'Intérêt Deeptech (AMI) ont été menés permettant de sélectionner 4 entreprises.

S'agissant de l'activité de gestion de la prestation intellectuelle, on note 19 dépôts de déclarations d'invention (contre 28 en 2021). Par contre plus de 200 actions de détection ont été menées.

L'activité de dépôt de brevets est plutôt en baisse en 2022.

L'activité de transfert et de commercialisation est restée stable avec 5 accords de licence signés comme en 2021.

V- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le conseil d'administration de l'UCA a approuvé le 5 mai 2023 la souscription de 1 175 000 actions nouvelles émises par la SAS CAI portant ainsi son capital à 2 175 000 € soit 2 175 000 actions de valeur nominale de 1 €.

La convention cadre signée en 2022 avec CAI prévoit des libérations successives du capital sur la période 2022-2025. Cette opération requérant l'approbation du Rectorat et du contrôle budgétaire de la DGFIP, le 1^{er} versement à hauteur de 25% du montant total de la recapitalisation n'interviendra qu'en 2023.

Le contrat de cession des actions de Bpifrance a été signé en 2023 ; il prévoit donc la cession pour 1 € des 330 parts de l'EPIC détenues dans le capital de CAI. Avec la sortie de Bpifrance, l'UCA devient actionnaire majoritaire avec le contrôle intégral de la filiale.

Les statuts de CAI ont été modifiés en conséquence :

Le capital social de la Société est réparti de la manière suivante :

- *l'Université Clermont Auvergne détient au maximum 98,99% du capital et des droits de vote de la Société,*
- *INRAE détient au maximum 1,01 % du capital et des droits de vote de la Société,*

VI – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'Université Clermont Auvergne :

Poursuit sa dynamique d'excellence et envisage d'amorcer sa transformation en Grand établissement en 2026.

L'intégration de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand comme établissement composante de l'UCA est aussi envisagée au 1^{er} janvier 2024.

CLERMONT AUVERGNE INNOVATION :

Les flux financiers entre 2023 et 2025 prévus dans le business plan de CAI comprennent :

- des reversements de royalties à hauteur de 448 K€
- des recettes liées à la maturation : 4 412 k€
- une prise de participation de l'UCA portée à 2.4 M € d'ici 2025, soit + 1,22 M€.
- le versement du PUI2 soit 6,5 € d'ici 2027.

CNEP :

En 2023, CNEP maintient son activité grâce à deux nouveaux projets collaboratifs.

Le business plan de la SAS CNEP prévoit une hausse progressive de son chiffre d'affaire entre 2023 et 2025 qui atteindrait 1.07 M€ en 2025. Son résultat serait encore déficitaire en 2023 notamment du fait de l'augmentation des prix de l'énergie ; puis il serait excédentaire en 2024 et 2025.

CIDECO :

La SAS CIDECO prévoit une hausse de son chiffre d'affaire entre 2023 et 2025 qui pourrait presque doubler sur cette période pour atteindre 4.8 M€. Son résultat resterait positif et en légère augmentation passant de 334 k€ en 2023 à 492 K€ en 2025.

VII - PRESENTATION DETAILLEE DES COMPTES CONSOLIDES ET RESULTATS SOUMIS AU VOTE

Les comptes ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 28 964 K€ en 2022 contre 25 844 K€ en 2021. Ce chiffre d'affaires est constitué principalement des ventes de prestations par l'UCA pour 25 735 K€ (principalement recherche, redevances, formation et droits scolaires et universitaires), par la CNEP pour 877 K€ (prestations de développement de recherche), par CIDECO pour 2 126 K€ (prestations d'ingénierie dans le domaine de l'écoconstruction et de gestion du patrimoine) et dans une moindre mesure par CAI pour 227 K€, après neutralisation des refacturations intragroupes.

Les autres produits d'exploitation pour 297 789 K€ avec une hausse de 5 241 K€ et sont principalement constitués de :

- ❖ Les subventions du ministère pour 255 219 K€,
- ❖ Des financements publics accordés par les collectivités locales et des organismes de gestion de programmes de recherche s'élèvent à 27 380 K€,
- ❖ La reprise des financements externes de l'actif : 11 222 K€,
- ❖ le prestations diverses pour 2 797 K€.

Les autres produits recouvrent également le produit de collecte de la taxe d'apprentissage pour 178 K€.

Les achats et variations de stock, soit 142 K€, concernent principalement des frais accessoires d'achat.

Les principaux postes des autres achats et charges externes pour 39 573 K€ sont principalement constitués postes suivants :

- ❖ Achats non stockés de matières et fournitures pour 12 642 K€ contre 10 033 K€ l'année précédente,
- ❖ Maintenance et entretien immobilier pour 7 228 K€ contre 5 626 K€ en 2021,
- ❖ Ouvrages et documentation majoritairement gérés par la bibliothèque universitaire pour 1 643 K€ contre

1 417 K€ en 2021,

- ❖ Frais de missions et colloques pour 4 190 K€ contre 1 837 K€ en 2021,
- ❖ Prestations diverses externes, principalement les contrats de nettoyage et de gardiennage pour 6 399 K€ contre 5 448 K€ en 2021,
- ❖ Personnel mis à disposition pour 1 457 K€ contre 1 238 K€ en 2021,
- ❖ Honoraires et rémunération d'intermédiaires pour 959 K€ contre 1 065 K€ en 2021,
- ❖ Frais de publicité pour 1 250 K€ contre 1 011 K€ en 2021.

Les effectifs de l'UCA représentent 3 432 postes, ceux de CIDECO 11 postes, 13 postes pour la CNEP et 8 postes pour CAI (21 postes soit 13 dans la consolidation du fait de l'intégration proportionnelle de CAI à hauteur de 64,8%). Le total des effectifs au niveau consolidé se monte donc à 3 469 postes.

	Clôture	Ouverture
Rémunérations du personnel	-147 933	-139 158
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-97 759	-95 139
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-971	-882
Total Charges de personnel	-246 663	-235 179

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 245 K€ et concerne principalement des taxes se rapportant aux salaires.

Les dotations nettes d'exploitation s'élèvent à 20 250 K€ et concernent notamment :

- ❖ Les amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 20 122 K€ contre 22 183 l'année précédente,
- ❖ Les dotations aux provisions d'exploitation nettes des reprises - 31 K€ contre -380 K€ en 2021,
- ❖ Les dépréciations sur stocks et actifs circulants pour 68 K€.

Le montant des autres charges est en diminution sur l'exercice, passant de 9 951 K€ en 2021 à 9 150 K€ en 2022. Elles sont composées essentiellement des charges de l'université suivantes :

- ❖ Des redevances : 776 K€ contre 692 K€ en 2021,
- ❖ De charges d'intervention : 2 439 K€ contre 1 887 K€ l'année précédente,
- ❖ D'autres charges spécifiques (essentiellement les versements des bourses) : 4 077 K€ contre 3 867 K€ en 2021,
- ❖ Des annulations de titres de recettes sur exercices antérieurs (notamment des remboursements de droits) : 628 K€,
- ❖ D'autres charges diverses : (dépenses de la crèche, indemnités, etc.) : 798 K€ contre 828 K€ en 2021.

Elles comprennent également les **charges exceptionnelles** des filiales.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 7 731 K€ contre + 17 355 K€ en 2021.

Le résultat financier s'élève à + 1 069 K€ contre + 856 K€ en 2021, lié pour l'essentiel à l'abandon de créance de la BPI vis-à-vis de CAI.

Le résultat courant avant impôts, après prise en compte du résultat financier, il s'établit à + 8 800 K€ pour + 18 211 K€ en 2021.

Après prise en compte :

- De l'impôt sur les bénéfices « négatif » d'un montant de - 346 K€.

Le résultat net de l'ensemble consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice d'ensemble consolidé de + 9 145 K€, en comparaison au 31 décembre 2021 le bénéfice était de + 18 575 K€.

Après la lecture du rapport présenté par les Commissaires aux Comptes, les membres de l'Assemblée de l'établissement expérimental Université Clermont Auvergne sont invités à approuver les comptes consolidés présentés au vote.